

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 26 mars 2021

ADOPTION DE LA  
FEUILLE DE ROUTE  
POLITIQUE  
2020-2026

N° CS2021-09

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 44  
Nombre de délégués  
Présents : 29  
Pouvoirs : 7

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars à onze heures  
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en  
visioconférence, sous la présidence de Christian  
DUPESSEY,

Convocation du : 18 mars 2021

Secrétaire de séance : Alain LETESSIER

Membres présents : 29

• Délégués titulaires :

Mme Aurélie CHARILLON - Mme Muriel BENIER – M.  
Hubert BERTRAND – Mme Chrystelle BEURRIER – M.  
Julien BOUCHET – Mme Catherine BRUN – M. Pierre-  
Jean CRASTES - Mme Claire CHUINARD – M. François  
DEVILLE – M. Gabriel DOUBLET – M. Patrice DUNAND –  
Mme Christine DUPENLOUP - M. Christian DUPESSEY –  
M. Marin GAILLARD- Mme Isabelle HENNIQUAU – M.  
Sébastien JAVOGUES – M. Alain LETESSIER – M. Denis  
MAIRE - M. Jean-François OBEZ – Mme Nadine PERINET  
– Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Vincent  
SCATTOLIN – M. Christophe SONGEON – M. Jean-  
Claude TERRIER – Mme Carole VINCENT – M. Daniel  
RAPHOZ – M. Jean-Luc SOULAT – M. Stéphane VALLI

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Patrick  
ANTOINE

• Délégués représentés :

M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-  
Claude TERRIER - M Jean-Claude GEORGET donne  
pouvoir à M. Marin GAILLARD - M. Jean-Yves BROISIN  
donne pouvoir à M. Marin GAILLARD – M. Joseph  
DEAGE donne pouvoir à Mme Chrystelle BEURRIER - M.  
Cyril DEMOLIS donne pouvoir à Mme Chrystelle  
BEURRIER – M. Christophe MAYET donne pouvoir à  
Mme Catherine BRUN – M. Benjamin VIBERT donne  
pouvoir à Mme Catherine BRUN

- **Délégués excusés :**

**M. Christophe ARMINJON - M. Patrick ANTOINE – M. Jean-Claude GEORGET – M. Jean-Yves BROISIN – M. Cyril DEMOLIS – M. Joseph DEAGE - M. Benjamin VIBERT – M. Christophe MAYET**

## ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE POLITIQUE 2020-2026

L'élaboration de la feuille de route politique du mandat 2020-2026 a fait l'objet de quatre séminaires de bureau et de deux séminaires du Comité Syndical du Pôle métropolitain. Elle donnera lieu à l'élaboration d'un plan d'actions et d'une prospective financière à trois ans au cours de l'année 2021.

Le cadre d'action du Pôle métropolitain est réaffirmé et précisé à travers les axes suivants :

- Agir ensemble pour maîtriser notre avenir (lien commune -EPCI-Pôle métropolitain)
- Coopérer à l'échelle transfrontière et régionale pour réussir
- Révéler un « vivre ensemble transfrontalier » grâce à la culture
- Construire la transition écologique, fil directeur du mandat

La feuille de route est par ailleurs déclinée selon les axes d'interventions thématiques suivants :

- Aménagement du territoire : Maîtriser notre développement et aménager durablement le Genevois français et le Grand Genève
- Ressources (eau, air, sol), biodiversité et alimentation : Préserver et valoriser les ressources du territoire, vers plus de sobriété
- Mobilités : Transformer les mobilités
- Economie positive et formations : Favoriser les transitions économiques avec les acteurs
- Concertation : Faire pour et avec les citoyens
- Communication : Connaître et valoriser les actions

La feuille de route politique 2020-2026, annexée à la présente délibération, est ainsi soumise à l'approbation du Comité Syndical.

Un bilan intermédiaire sera établi à la mi-mandat afin de lui apporter les adaptations nécessaires.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité avec 33 voix pour, Monsieur Hubert BERTRAND s'abstenant, Monsieur Stéphane VALLI et Madame Muriel BENIER ne prenant pas part au vote,

- **DÉBAT** des propositions effectuées,
- **ADOpte** la feuille de route politique du mandat 2020-2026 ci-annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 9 avril 2021

Publié ou notifié le 9 avril 2021

Le Président,  
Christian DUPESSEY

